

Communiqué de presse n° 2022-06**La scolarité des enfants protégés**

La rentrée scolaire est un temps important pour tous les enfants, a fortiori pour les enfants protégés. C'est pourquoi l'Observatoire national de la protection de l'enfance (ONPE) a **réalisé deux publications relatives à la scolarité des enfants protégés**.

Un premier travail, qui prend la forme **d'une revue de littérature**, s'intéresse aux différentes façons de soutenir la scolarité de ces enfants. Les 30 fiches de lectures présentées dans ce document, issues d'une large sélection d'articles européens, dressent un premier état des lieux des recherches, avec pour objectif d'éclairer la question suivante : quels sont les freins et les leviers pour soutenir la scolarité des enfants protégés ? Une synthèse permet également de rappeler quelques données significatives. Pour ne donner qu'un exemple, les données de l'Étude longitudinale sur l'autonomisation des jeunes après un placement (ELAP) montrent que 59 % des enfants accueillis ont redoublé au moins une fois et 39 % ont redoublé avant l'entrée au collège contre 17 % en population générale (Frechon, Breugnot, Marquet, 2020)

Un second travail (l'**ONPE Synthèses n°9**) s'intitule « **Soutenir la scolarité des enfants suivis en milieu ouvert** ». Il présente les résultats d'une recherche coordonnée par Alice Anton et Benjamin Denecheau et soutenue par l'Observatoire sur ce sujet peu exploré. Quelle place occupe la scolarité de l'enfant lors d'une mesure en milieu ouvert ? Comment est-elle investie par l'enfant, les professionnels et par les familles ? La présente étude cherche notamment à comprendre comment les travailleurs sociaux appréhendent la scolarité de l'enfant et les difficultés qu'ils peuvent rencontrer, la recherche ayant été conduite dans le contexte de crise sanitaire.

Ces deux publications sont disponibles sur le site internet de l'ONPE en suivant ces liens :

- **Revue de littérature sur la scolarité des enfants protégés :**
https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/rl_scolarite_2022_web.pdf
- **Onpe Synthèses n° 9 :** https://onpe.gouv.fr/system/files/publication/bos_09_web_0.pdf

Rappelons par ailleurs que le Snated-119, autre entité du GIP Enfance en Danger, a renouvelé pour cette rentrée avec le ministère de l'Éducation nationale un partenariat visant à assurer l'affichage obligatoire des coordonnées du 119 (téléphone et tchat) dans plus de 64 000 établissements scolaires.

Contact presse :**Nora Darani, Responsable de la communication du GIP Enfance en Danger (ONPE – Snated-119)****07 83 67 62 12 – ndarani@giped.gouv.fr**Secrétariat de l'ONPE – 01 53 06 68 92 – direction@onpe.gouv.fr

Pour s'inscrire à la
Lettre mensuelle de
l'ONPE, cliquez ici

